

**Allocution d'ouverture de la douzième réunion annuelle de
FRATEL, prononcée par
M. Marius Cătălin Marinescu, président de l'Autorité
Nationale de Gestion et de Régulation des
Communications de Roumanie
Marrakech, le 30eme septembre et le 1er octobre 2014**

Monsieur le Directeur du bureau de radiocommunications de l'Union
Internationale des Télécommunications,
Messieurs les Vice-présidents du réseau francophone de la régulation
des télécommunications,
Messieurs les Présidents et Membres des conseils de régulation,
Messieurs les Présidents et Directeurs généraux d'autorités de
régulation,
Messieurs les Présidents et Directeurs généraux des sociétés,
Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs,
Chers invités,

Je suis très honoré de m'adresser à vous aujourd'hui, et de vous
souhaiter la bienvenue à la douzième réunion plénière du Réseau
Francophone de la Régulation des Télécommunications (FRATEL), que
l'ANRT (A eN eR Te) du Maroc accueille ces jours à Marrakech. Je
voudrais remercier notre hôte pour l'initiative de choisir une location
tellement agréable pour l'organisation de ce prestigieux évènement.

C'est un grand privilège d'avoir parmi nous le Directeur du Bureau de Radiocommunications, de l'Union Internationale des Télécommunications et mon cher ami, M. François Rancy. Sa participation témoigne de la considération et du vif intérêt que l'UIT porte aux activités et aux travaux des régulateurs francophones. On vous assure, monsieur le directeur, que l'intérêt est réciproque.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes d'accord que la consommation des services de données mobiles est un vecteur du développement économique et sociale - pensons à l'éducation mobile, à la sante mobile, aux solutions d'argent mobile, d'e-gouvernement, d'e-commerce etcetera. La croissance de cette consommation est en synergie avec la croissance économique et l'un des ingrédients clé de cette synergie est la mise à la disposition des opérateurs des ressources spectrales suffisantes et dans les justes conditions pour le haut débit mobile.

Dans ce contexte, nous tous connaissons les trois buts majeurs que l'augmentation des ressources spectrales peuvent et doivent servir:

- satisfaire la demande à venir ;
- améliorer la qualité des services, surtout dans les concentrations urbaines ;
- développer des réseaux plus efficaces, pour des services plus compétitifs.

On doit agir dans tous les trois directions... le régulateur doit poursuivre la **démocratisation du haut débit** ! Et c'est la démocratisation du haut

débit mobile qui apporte, à la fois, des innombrables bénéfices et des défis pour nous tous.

Le régulateur doit aussi trouver l'équilibre entre l'animation des infrastructures et des conditions concurrentiels entre les opérateurs en conditions de prédictibilité et de stabilité des régulations, et la promotion des intérêts des utilisateurs. Pour démocratiser le haut débit, en général, et – dans l'absence des réseaux filaires – en particulier, pour démocratiser le haut débit mobile, il faut agrandir considérablement les ressources spectrales mises à la disposition des opérateurs... mais il faut aussi démocratiser l'accès aux fréquences. Quelles fréquences? Quelle gestion du spectre pour faciliter le développement du haut débit?

Ces sont des questions d'actualité au niveau du secteur et particulièrement sur l'ordre de jour de la Conférence mondiale des radiocommunications de l'année prochaine.

Et finalement, on doit aussi renforcer la transparence en ce qui concerne les conditions d'accès et d'utilisation des fréquences... on doit être prédictible, et éviter de changer les règles du jeu pendant le match – c'est le pire pour les investisseurs!... On va se pencher sur tous ces aspects pendant ces deux jours de travaux qui s'annoncent très intéressantes...

Mesdames et messieurs,

Chers invités,

Dans ce contexte, la réunion qui débute aujourd'hui portera sur le thème
«Quelles fréquences et quelle gestion du spectre pour répondre aux

besoins de demain pour le secteur des communications électroniques?». On a prévu des débats et des échanges à travers trois tables rondes, qui rassemblent les voix et vues les plus pertinents des représentants du milieu académique et de régulation, ceux des sociétés de conseil, ainsi que ceux des opérateurs dans le secteur.

Brièvement, cette première journée sera consacrée à deux tables rondes: lors de la première, nous parlerons des besoins pour les futurs réseaux mobiles; la deuxième portera sur les objectifs pris en compte par le régulateur au moment de définir un mécanisme d'attribution.

Nous finirons les travaux d'aujourd'hui par l'évaluation du Rapport d'activité 2014 (deux mille quatorze) de FRATEL et par l'élection du nouveau Comité de coordination.

La deuxième journée sera dédiée aux réflexions sur les nouvelles méthodes de gestion du spectre pour répondre aux enjeux de demain - c'est le thème de notre troisième table ronde.

A la fin de notre plénière, nous allons adopter le Plan d'action FRATEL pour 2015 (deux mille quinze).

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Cette année, pendant laquelle j'ai eu l'honneur d'exercer la présidence de FRATEL, a été une période d'activité soutenue pour le réseau, avec des réunions importantes, en plus de nos assemblées régulières, y compris le West Africa Connect 2014 (deux mille quatorze) de Dakar et la réunion des associations des régulateurs, organisée juste avant l'ouverture du Symposium Global des Régulateurs de Manama. ANCOM demeure déterminée à contribuer aux travaux et à poursuivre les

objectifs et les activités de FRATEL, qui est l'un des organismes les plus importants dont nous sommes membres.

Nous avons une excellente collaboration avec beaucoup de membres FRATEL dans le cadre plus large de l'UIT. Nous allons d'ailleurs nous rencontrer le mois prochain en Corée, lors de la Conférence des plénipotentiaires. A l'occasion des élections qui y seront organisées, la Roumanie a décidé de poser sa candidature, comme représentant de la Région C, pour un nouveau mandat dans le cadre du Conseil de l'UIT.

Dans cette organisation prestigieuse, ANCOM a représenté la Roumanie par une activité complexe, l'exemple plus récent étant la présidence du Conseil de 2013 (deux mille treize), que la Roumanie a exercée d'une manière appréciée par tout le monde.

La Roumanie a été toujours, dans le Conseil ou ailleurs, la voix de la raison et de la sincérité, un élément d'équilibre et de rationalité dans les discussions des sujets sensibles, soutenant toujours le principe du consensus et de la bonne entente entre les états membres.

En espérant que vos pays vont accorder de nouveau leur confiance à la Roumanie, à l'occasion de la Conférence des Plénipotentiaires, restez assuré que nous allons faire de notre mieux pour tourner les défis sur l'agenda de l'UIT à l'appui des principes statutaires, dans l'intérêt du développement équitable, durable, du secteur des télécommunications dans son ensemble.

Je voudrais remercier tous les membres pour l'activité soutenue concernant les échanges au sein du réseau et pour l'esprit de coopération manifesté au cours de cette année.

Chez ANCOM, nous avons eu aussi une année assez mouvementée:

- on a issu les licences de télévision numérique, duquels je vous ai parlé à Dakar, cet avril,
- on a finalisé et nous sommes en train d'inaugurer un laboratoire d'essais électromagnétiques parfaitement doté, capable d'évaluer le comportement aux interférences et les émissions des équipements de réseau, ainsi que terminaux,
- on se félicite sur les avances rapides des réseaux LTE, qui couvrent maintenant la moitié de la population, et à la fois sur les évolutions très positives dans les conditions concurrentielles.

Pour finir, je voudrais remercier encore à notre généreuse hôte, monsieur Billah, le directeur général de l'ANRT du Maroc, pour son accueil chaleureux, ainsi que pour l'admirable organisation de cet évènement. Je voudrais également féliciter le secrétariat exécutif et l'ARCEP de France pour le soutien assidu aux réunions régulières du réseau ainsi qu'aux réunions connexes que nous avons eu cette année.

En vous souhaitant deux jours de travaux et d'échanges intenses et enrichissants, **je déclare ouverte la douzième réunion plénière de FRATEL, donc:**

***« Quelles fréquences et quelle gestion du spectre
pour répondre aux besoins de demain
pour le secteur des communications électroniques? ».***

Merci pour votre attention.